

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et
de l'alimentation

Arrêté

Portant nomination d'un directeur par intérim de l'Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural, notamment son article R. 812-10 ;

Vu le décret n° 2010-1035 du 1^{er} septembre 2010 relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de direction de certains des établissements publics de l'Etat, notamment son article 6 ;

ARRETE

Article 1er

M. Damien TREMEAU, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, est nommé directeur par intérim de l'Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole, à compter du 1er mai 2021.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait, le 22 Avril 2021

La directrice générale de l'enseignement
et de la recherche



Valérie BADUEL